

AICP
Compte-rendu de la réunion du Comité
du 5 Octobre 2022
Adopté en Comité du 9 Novembre 2022

Etaient Présents : J. ALLAIRE, D. ARENOU, F. BLET, H. BREGEON, P.J. CHEVALIER, G. DEMAILLE, J. P. MARCHAIS, G. MOREAU, G. NOEL, M. PELON, C. PELTIER, J.Y. PUCELLE, D. THEBAULT.

Etaient excusés : P. COCHET, P. GATEAU, P. PIED, J.P. RONDEAU, B. BOISMARTEL, P. MERHAND.

Le Président Jean ALLAIRE accueille les membres présents pour ce comité. Il excuse les absents et donne des nouvelles de notre trésorier P. COCHET accidenté au mois d'août, rentré chez lui après ses passages dans 3 structures hospitalières

A l'ordre du jour du Comité :

1^{er} Point : Adoption du PV du Comité du 7 Septembre 2022. Il est adopté sans modification.

2^{ème} Point : Actualités de la période.

21 Enregistrements : Adhérents 299 (270 ICP + 29 AS) pour 10 300 € ; 233 donateurs pour 14 180 €.

22 Finances : Le Président Jean ALLAIRE résume la situation financière à fin septembre.

A retenir en comptabilité analytique par poste de **dépenses** :

1° Pour l'AICP : l'annuaire (5438.39 € + 232.80 €) = 5671.19 €)

2° Pour l'Aide au Développement (AaD) les frais d'accueil de nos partenaires Burkinabés 6422.22 € comprenant les frais administratifs liés à leur venue, le transport, l'hébergement, la restauration, la communication, les frais annexes de 1300 €, le document spécial AaD de 143.21 €

3° En prévision les factures des prestations de SODEXO environ 6000 € à ventiler (**AICP 95, AaD**)

En recettes, pour équilibrer les comptes, **le comité valide** au niveau AaD, le financement des frais annexes de l'accueil Burkinabés par un apport de 1300 € pris sur son propre budget de fonctionnement et au niveau AICP, la prise en charge partielle d'AICP 95 à hauteur de 2600 € pris sur le budget Participation de l'AICP (dans l'aide aux promos).

Trésorerie fin septembre 2022 :

1° Pour l'AICP

- Celle de l'aide humanitaire présente un solde positif de 435.73 €,
- Celle de la Participation de l'amicale aux réunions de promos a un solde de + 1440.85 €
- Celle du fonctionnement de l'amicale se situant à 15 875.51 €.

2° Pour l'Aide au Développement, elle est déficitaire de 3978.22 €, sachant que

- les frais d'accueil des burkinabés sont affectés dans cette rubrique budgétaire.
- La gestion des parrainages fera l'objet d'une 2^{ème} ligne budgétaire dans l'aide au développement.

23 Site : Rien de particulier pour les visites.

3^{ème} Point : Le livre-annuaire 1927-2022

Les retours sont très positifs. Le comité élargi de novembre reviendra sur les modes de diffusion de l'annuaire aux adhérents absents à AICP 95.

4^{ème} Point : Retour sur la semaine des Burkinabés (Aide au Développement).

Cette visite a permis à l'AICP de conforter le choix fait en Janvier 2019 par le Président et le Secrétaire Général, lors de l'inauguration du centre d'alphabétisation de BOUDRY, d'aider à la construction d'un Centre des Métiers. Nos partenaires de l'AADPE se sont montrés dignes de la confiance de nos donateurs ; ils nous ont remis le document des réalisations et perspectives.

Les visites techniques (le bois à Michelet, la cuisine et la couture/mode à la Baugerie, la mécanique à la Joliverie) ont été des temps riches d'échanges et de projets pour faire fonctionner ce Centre des Métiers (CdM), avec le soutien aux équipements, responsables et apprenants pauvres (parrainages).

Les retombées à signaler : l'engagement de la Direction de la Joliverie de s'associer à ce CdM, celui de La Jol Toujours (LJT) de financer les parrainages (1000 €), comme les anciens présents à AICP 95.

Le Comité étudie les budgets de fonctionnement du Centre, et ce qu'il faut faire : les pistes d'envoi de matériel (établi, ordinateurs, ...) avec d'autres associations (Beaupreau), le courrier de parrainage des apprenants pauvres à adresser à nos adhérents, l'aide à solliciter près des papiers de l'espoir.

5^{ème} Point : La signature de la Convention tripartite du vendredi 16 Septembre 2022.

Elle a été l'aboutissement des réunions et visites. Les officiels invités (Mairie, Région, Président des Burkinabés du Grand Ouest, presse...) ont été témoin de l'engagement de la Joliverie, de l'AICP, de l'AADPE de concourir à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes de ce territoire pauvre.

6^{ème} Point : AICP 95 Samedi 17 Septembre 2022 (amphi/ salle de conférence + nouveau restaurant)

Ce temps fort attendu par les anciens depuis le « covid » qui a perturbé le Centenaire de notre école a été un temps chaleureux et amical. L'exposition du microjoule et l'intervention de Philippe MAINDRU a été très applaudie et unanimement appréciée. **Les intervenants** (Patrick BIZET échec de la visio, Jean CESBRON vice-président de l'OGEC et ancien de la 45^{ème}, le neveu du Père de FORGUES, M. LE GONTREC, François MACE auteur du livre du centenaire, la Jol Toujours, nos partenaires Burkinabés...ont animé cette matinée studieuse. Le cocktail et le déjeuner des promos, toujours attendus, ont permis de lancer les promesses de parrainage où nos anciens se sont montrés très généreux. A cette occasion des promos se sont rencontrées ou ont préparé leur année jubilaire.

7^{ème} Point : Communication sur ces événements.

La presse a rendu compte de la venue des Burkinabés ; un **reportage sur le site aicplajoliverie.com** sera présenté avec les temps forts de la semaine.

8^{ème} Point : Engagements sur le Centre des Métiers la JOLIVERIE de BOUDRY

Le comité retient **les axes prioritaires suivants pour l'AADPE** : le recrutement des formateurs, l'achat des équipements indispensables en investissements et en consommables, l'ouverture des formations nouvelles en novembre, le budget prévisionnel de 2022-2023 sur la gouvernance et l'organigramme (en démarrage et en fonctionnement complet), les besoins en parrainage. La gestion du Fonds des parrainages sera séparée de celle du fonctionnement du CdM.

9^{ème} Point : La Jol Toujours (LJT)

Le COPIL (comité de pilotage du Challenge) et le CA de LJT se sont réunis le 28 Septembre. Il a été acté l'évolution statutaire du challenge Eco Green Gas vers une association indépendante de la Jol Toujours qui resterait majoritaire dans la nouvelle association. Elle deviendrait « Challenge Eco Green Energy ». Les bénévoles du challenge 2022, dont les anciens de l'AICP, ont été invités au cocktail qui a suivi et conviés à poursuivre leur bénévolat au challenge 2023 du 9 au 11 Mai.

10^{ème} Point : Intervention de Marc PELON (Président OGEC JOLIVERIE)

Marc Pelon présente la situation du Groupe Joliverie à cette rentrée avec plusieurs documents : **l'organigramme de la Direction du groupe** et de ses différents sites, les **résultats aux examens** de juin 2022 tous situés entre 90 et 100%, **les effectifs de la rentrée scolaire : 4769 apprenants (+ 45** par rapport à 2021), avec des points de vigilance pour l'Enseignement Supérieur et les prépas de l'ICAM, de stabilité pour le Pôle des Arts, les lycées de St Sébastien et le primaire de Ste Bernadette, de progression pour la Baugerie et le collège de la Madeleine. A ce jour, le groupe Joliverie c'est 5 335 personnes (566 profs, formateurs et personnels + 4769 apprenants).

Il souligne **l'importance des travaux à suivre et engagés** sur les différents sites (le réaménagement des locaux de la Baugerie par exemple), et l'arrivée de Pascal PADIOLEAU, comme Directeur des infrastructures. Il rappelle quelques chiffres sur **la restauration** (416 372 repas servis l'an dernier), sur les **capacités d'hébergement** à la Joliverie et à la Baugerie (340 places). Il annonce **la livraison pour septembre 2023, de la résidence de 74 studios** pour les étudiants et apprentis. Il conclut sur la nécessité de définir les priorités budgétaires compte tenu du contexte économique actuel.

11^{ème} Point : Questions diverses

- **Réunion avec « Les Papiers de l'Espoir »** du 28 septembre : Cette association qui aide financièrement les porteurs de projets d'aide à l'éducation peut devenir un partenaire pour notre CdM. Un dossier va être fait par l'AICP pour la mi-octobre.
- **Proposition de Marc de LAMOTTE** spécialiste des ONG et de l'aide en Afrique : Daniel THEBAULT informe le comité de sa disponibilité pour intervenir à une prochaine réunion.
- **Comité élargi du 9 novembre** prochain : il se tiendra au nouveau restaurant

Prochaine Réunion du Comité élargi : le Mercredi 9 Novembre à 10H à la Joliverie.

Le Secrétaire Général

Daniel THEBAULT